

# INCENDIE - ÉQUIPIER SECONDE INTERVENTION (ESI)

NEO  
FORMA

## OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Acquérir les principes fondamentaux de lutte contre les incendies être capable de donner l'alerte
- Intervenir efficacement face à un début d'incendie en utilisant les moyens appropriés de seconde intervention avant l'arrivée des secours
- Savoir organiser et gérer une évacuation ; et apporter son soutien aux équipiers de première intervention
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement

## PROGRAMME DE LA FORMATION



- Connaissance de l'établissement, ses risques et ses moyens de lutte contre les incendies
- Les causes et conséquences de l'incendie
- Le triangle du feu et les différentes classes de feu
- Les principes et moyens d'extinction de première intervention (différents extincteurs mobiles et RIA) et de seconde intervention (extincteur sur pompe, motopompe, lance à incendie, générateur de mousse et ARI)
- Missions de l'Équipier de Seconde Intervention (E.S.I) et réglementation
- Procédures d'évacuation et consignes de sécurité
- Sensibilisation face aux risques domestiques

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Alternance d'apports théoriques et d'études de cas concrets
- Mise en situation des participants par des exercices d'extinction sur feux réels (bac à feu) ou à blanc

## QUALIFICATION DU FORMATEUR



Sapeur pompier et/ou formateur en sécurité incendie

RECYCLAGE CONSEILLÉ  
TOUS LES ANS - 7H00

Une obligation pour l'employeur  
Art. R4227-39 du Code du Travail



NEO FORMA - Organisme de formation enregistré sous le numéro II 91 07177 91 auprès de la préfecture d'Ile de France - Siège social : 14 place Moreau David, 94120 Fontenay-sous-Bois  
[www.neo-forma.fr](http://www.neo-forma.fr) - Tél : 01.82.39.08.30 - E-mail : [contact@neo-forma.fr](mailto:contact@neo-forma.fr)  
R.C.S Créteil 791 297 120 - SIRET 791 297 120 00028 - Code APE : 8559A



PUBLIC

Personnel désigné par le chef d'établissement

PRÉ-REQUIS

Être formé comme équipier première intervention (préconisé)



DURÉE

1 journée soit 7H00

Effectif : 4 pers minimum  
12 pers maximum



VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation



DOCUMENTATION

Remise d'une brochure équipier première intervention et inscription au registre de sécurité de l'entreprise